

Intervention de Jean-Marc CLERY – FSU

Par rapport aux 16M€ dont la Région dispose effectivement du fait des recettes additionnelles réellement enregistrées, la DM de 7M€ pour le *Programme immobilier des lycées* revêt une importance remarquable, ce dont on ne peut que se féliciter en effet.

Comme chaque fois que l'occasion nous en est donnée, la FSU interpelle la Région pour rappeler les besoins dans les établissements. Aujourd'hui, le point qui nous préoccupe concerne l'état des équipements sportifs, en particulier en Ille-et-Vilaine.

Une enquête menée par notre syndicat de l'éducation physique, SNEP-FSU, a montré que pour 56% des établissements le manque d'installations sportives, les temps et coûts pour y accéder (transports, locations), sont des obstacles aux enseignements d'EPS. A noter que c'est 10pts de plus que dans l'enquête menée auprès des mêmes établissements il y a 2 ans. Le nombre croissant d'élèves en Ille-et-Vilaine et la concurrence des usages - notamment avec le péri-scolaire et l'enseignement privé - entraînent l'augmentation des besoins. A Rennes ce sont près de 80% des établissements qui indiquent rencontrer des difficultés, et c'est aussi le cas pour une douzaine de communes alentour. Dans ce contexte, le maintien d'une programmation d'EPS riche et variée tient de la gageure, en contradiction avec les préconisations de l'inspection de l'Éducation nationale mais aussi avec la politique sportive voulue par la Région.

Le *Schema Directeur Immobilier* est-il l'outil adapté pour avoir une photographie d'ensemble de l'état réel des équipements sportifs ? La FSU pose la question. Un schéma de programmation spécifique pour ces équipements serait peut-être nécessaire ? En tous cas la FSU est prête à échanger avec la Région sur ce dossier.

Le CESER note que cette DM ne change pas fondamentalement les orientations budgétaires de la Région. Il y a au moins un point sur lequel on peut vraiment le déplorer : c'est l'aide aux familles pour l'acquisition des manuels scolaires.

On ne reviendra pas sur le contexte exceptionnel imposé par la réforme des lycées ; la FSU l'a déjà exposé à plusieurs reprises, soulignant la responsabilité du Ministre de l'Éducation qui a imposé à marche forcée un changement de programmes dans toutes les disciplines en Seconde et en Première cette année, et en Terminale à la rentrée prochaine.

Mais il est vraiment incompréhensible que face à cette situation exceptionnelle et aussi évidemment porteuse d'inégalités pour les élèves, la Région ait incapable de prendre la moindre mesure pour y faire face. La compétence des Régions sur ce dossier n'est pas obligatoire, on le sait, mais d'autres exécutifs régionaux ont pourtant su intervenir sans lésiner. D'aucuns - ou plutôt d'aucunes - ont pu certes en profiter pour se livrer au passage à une lourde campagne de promotion assez déplacée. Mais quoi qu'il en soit, les faits sont là : la Région Bretagne s'est distinguée en programmant une diminution globale de l'aide aux familles et ce, au pire moment pour celles-ci!

Depuis la rentrée, parents et équipes dans les établissements ont fait entendre leur incompréhension et leur mécontentement. Invitée à s'expliquer à plusieurs reprises, la Région s'est bornée à répéter en boucle la même présentation de son dispositif « *Pass Ressources pédagogiques* » apparemment sans réaliser que personne n'y comprenait rien ! Logique, puisque c'est un geste politique qui était attendu !

Difficile de ne pas comparer ce refus obstiné de changer de position au million d'euro généreusement octroyé par la Région assorti d'une promesse d'avance de 2M€ à un pôle universitaire privé, YNCREA, dont la destination réelle au bout du compte paraît douteuse. Une proposition d'avance « remboursable » paraît-il, mais que cette entité liée à la *Catho* de Lille pourrait bien entendre comme parole d'évangile - « *donne sans espoir de retour* » !

Au printemps 2016 la FSU avait déjà parlé d'*erreur politique majeure* lorsque la Région s'était empêtrée sur ce dossier de l'aide aux manuels scolaires. Inutile de se répéter, mais il est clair que l'absence répétée de vigilance et de volonté de la Région sur ce dossier laissera des traces.